

La COP bleue :

Un moment de convergence et un appel en faveur d'un pacte océanique à Antalya

La COP31, la « COP bleue », intervient à un moment décisif pour l'avancement de l'agenda mondial sur l'océan. Jamais autant de processus internationaux ne se sont alignés autour du lien entre océan, climat et biodiversité. Ensemble, la CCNUCC, le Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, l'Accord sur la protection de la biodiversité en haute mer (BBNJ) et l'Agenda 2030 pour le développement durable offrent une opportunité sans précédent d'action coordonnée.

Le défi consiste à aligner les institutions et les accords internationaux pour répondre aux enjeux clés des interactions entre océan, climat et biodiversité. La COP bleue offre une occasion rare de parvenir à cet alignement. Il faut que la COP adopte un pacte ancré dans cette convergence, qui garantisse que la science éclaire les politiques, que les politiques mobilisent des financements et que ces financements accélèrent la mise en œuvre d'actions pour que notre planète dispose d'un océan en bonne santé, d'un climat stable et d'une biodiversité plus résiliente.

1 Le Pavillon de l'océan : là où la science converge vers l'action

Le Pavillon de l'océan, qui en est désormais à sa cinquième édition, s'est imposé comme la principale plateforme dédiée aux questions océaniques au sein de la Zone bleue. C'est au Pavillon de l'océan que la science, la politique, le financement, l'innovation et le *leadership* s'allient pour forger des partenariats, mobiliser des investissements et traduire les engagements en actions concrètes.

Les sciences de l'océan fournissent le langage commun, basé sur des faits prouvés et partagés, qui relie le climat, la biodiversité, l'adaptation, l'atténuation, le financement et le développement durable. Elles permettent de prendre de meilleures décisions, de renforcer les partenariats et d'assurer une mise en œuvre plus efficace.

Cette convergence nécessite un investissement constant dans les systèmes d'observation de l'océan, les capacités de prévision et les plateformes de données ouvertes. Il ne s'agit pas simplement d'atouts scientifiques : ce sont les infrastructures et la connaissance sur lesquelles reposent une action climatique efficace, des économies résilientes, des investissements éclairés et une mise en œuvre responsable.

2 L'impératif océanique

Les preuves scientifiques convergent vers une conclusion cruciale : le réchauffement de l'océan, les vagues de chaleur marines, l'acidification, la désoxygénation, la pollution et l'accélération de l'élévation du niveau de la mer sont en train de transformer les écosystèmes marins et menacent des milliards de personnes. Alors que les délégués se réunissent à la COP Bleue, un épisode El Niño qui devrait être l'un des plus importants jamais enregistrés viendra exercer une pression supplémentaire sur une planète qui ne cesse de se réchauffer, soulignant à la fois l'urgence d'agir et le rôle central de l'océan dans la régulation du climat terrestre. Le message est sans équivoque : l'océan est au cœur du défi climatique, et la science fournit le socle commun sur lequel fonder l'action.

Les politiques commencent à se fonder sur la science. Sur les 66 contributions déterminées au niveau national (CDN) soumises par les pays côtiers et insulaires en 2025, 61 comprenaient au moins une mesure liée à l'océan. Mais alors même que les gouvernements reconnaissent de plus en plus l'océan comme indispensable à la résilience climatique, le système d'observation dont dépendent ces engagements est lui-même menacé. Nous savons que les solutions fondées sur l'océan pourraient apporter une part substantielle des réductions d'émissions nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, mais nous constatons néanmoins que, en moyenne mondiale, moins de 1 % des budgets nationaux de recherche est consacré aux sciences de l'océan.

La prochaine étape de cette convergence doit donc s'opérer entre la découverte scientifique et l'investissement public. Les systèmes d'observation océanique doivent être reconnus non seulement comme des outils de recherche, mais aussi comme des infrastructures mondiales essentielles pour comprendre les interactions qui régissent l'océan, le climat et la biodiversité et pour relever les défis planétaires auxquels nous sommes confrontés. Les observations océaniques fournissent les connaissances indispensables pour anticiper le changement, orienter les politiques, mobiliser des financements, renforcer la responsabilité et construire un avenir résilient pour les populations et la planète.

3 Des lignes de front au leadership

Les petits États insulaires en développement (PEID) continuent de démontrer que les communautés les plus vulnérables au changement climatique comptent parmi les leaders les plus déterminés dans la lutte pour l'action climatique. Leurs priorités — maintenir l'objectif de 1,5 °C à portée de main, renforcer les observations océaniques, augmenter les financements et accélérer l'adaptation fondée sur l'océan — ne sont pas des objectifs contradictoires. En réalité ces éléments se renforcent mutuellement pour fonder un programme cohérent de la résilience de la planète dans son ensemble.

Le leadership dont font preuve les PEID nous rappelle que les défis liés à la santé de l'océan, à la stabilité climatique, à la conservation de la biodiversité et au développement durable ne peuvent être surmontés isolément. Pour les PEID, les communautés côtières et la Turquie, pays hôte de la COP Bleue, la convergence des solutions n'est pas un concept abstrait, mais une nécessité opérationnelle et le fondement d'un avenir résilient.

4 Le Pacte océanique d'Antalya

Chaque COP couronnée de succès laisse derrière elle un héritage marquant. Paris a donné naissance à un accord mondial sur le climat et a reconnu le rôle de l'océan dans la régulation du climat. Charm el-Cheikh a mis en place le Fonds pour les pertes et les dommages. Dubaï a engagé le monde pour sortir progressivement des énergies fossiles. La COP Bleue d'Antalya devra rester dans les mémoires pour son approche transformatrice de la place de l'océan dans l'avenir de l'humanité.

C'est pourquoi nous lançons à la COP31 le Pacte océanique d'Antalya, pour enjoindre les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les institutions financières et les autres acteurs clés à harmoniser la mise en œuvre de leurs engagements en matière de climat, de biodiversité, d'océan et de développement durable, pour qu'émerge un programme unique et intégré visant à garantir un océan en bonne santé, un climat stable et un avenir résilient.

Ce pacte devrait :

- Accélérer et harmoniser l'action de mise en œuvre de la CCNUCC, de la Convention sur la diversité biologique, de l'Accord BBNJ sur la protection de la haute mer et des processus internationaux connexes.
- Défendre le maintien et le développement des capacités d'observation de l'océan en tant qu'infrastructure mondiale essentielle.
- Renforcer la mobilisation des financements au niveau requis par une action en faveur de l'océan effective.
- Veiller à ce que la science, la prise de décision politique et le financement s'alignent pour produire des résultats mesurables au service des populations, de la planète et d'une prospérité durable.

5 Un appel commun à l'action : un océan, un climat, une planète, un avenir

Un océan sain relie chaque nation, chaque communauté et chaque génération. Nous n'avons qu'un seul océan et une seule planète. La COP Bleue doit donc harmoniser les programmes mondiaux relatifs à l'océan, au climat, à la biodiversité et au développement durable autour d'un cadre unique qui œuvre à la préservation de notre précieuse planète.

Les partenaires du Pavillon de l'océan appellent en outre les gouvernements, les Nations unies, les organisations intergouvernementales, les institutions financières, les entreprises, les organisations philanthropiques, la communauté scientifique, les peuples autochtones, les communautés locales, les jeunes et la société civile à soutenir et à établir le Pacte océanique d'Antalya, par lequel nous nous engageons collectivement à :

- Reconnaître les observations océaniques et les données ouvertes comme une infrastructure mondiale essentielle.
- Harmoniser la planification et la mise en œuvre des actions en faveur des océans au sein de la CCNUCC, de la CDB, de l'accord BBNJ et des processus internationaux connexes.
- Mobiliser des financements à l'échelle adéquate pour soutenir l'action au nexus entre océan, climat et biodiversité.
- Œuvrer pour garantir que la science éclaire les politiques, que les politiques mobilisent des financements et que ces financements produisent des résultats mesurables pour les populations, la planète et la prospérité.

Le Pacte océanique d'Antalya est une invitation à travailler différemment pour relier les institutions plutôt qu'à en créer de nouvelles ; harmoniser les investissements plutôt qu'à fragmenter les ressources ; placer la science océanique au cœur de la planification et de l'action en matière de climat, de biodiversité et de développement durable.

La science a convergé. Les institutions convergent. Les partenariats convergent. À présent, grâce au Pacte océanique d'Antalya, la mise en œuvre doit converger autour d'une vérité simple :

Nous partageons tous un seul océan, un seul climat, une seule planète et un seul avenir.

Traduit de l'anglais en français par l'Ifremer, partenaire du Pavillon Océan